Réunion publique RTE – Raccordement du Parc Pilote EolMed

Jeudi 14 décembre 2017
Espace Jacques Brel, Port-la-Nouvelle

Salle et participation

- Participation : 62 personnes (hors maîtrises d'ouvrage)

- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
  - Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle
  - Jacques ROUDIER, Garant de la CNDP
  - Yannick BOCQUENET, Responsable projets RTE
  - Clémentine GHACHEM, Chargée d'études concertation environnement, RTE

- Animateur : Alain DESSAGNE

- Timing : 17H à 17H45

17h00 : Ouverture de la réunion d'information sur le raccordement du Parc Pilote EolMed

L'animateur rappelle que cette réunion publique est l'occasion pour le Maître d'ouvrage RTE, en charge du raccordement du Parc pilote EolMed de présenter les différentes options à l'étude actuellement, et d'informer plus précisément le public sur cette étape essentielle du projet.
Il appelle Henri Martin à le rejoindre sur scène pour un mot d'accueil.

17h05 : Mot d'accueil

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Henri Martin rappelle que le tracé du raccordement, tel qu'il avait été présenté il y a quelques mois, pouvait prêter à confusion, notamment pour ces impacts sur certaines portions de voiries. Il précise qu'après discussions avec les équipes RTE, différents

tracés ont été réexaminés, en prenant en compte les remarques des acteurs du territoire. Il réaffirme le soutien de la commune de Port-la-Nouvelle au projet quelque soit le tracé choisi.

L'animateur remercie le maire de Port-la-Nouvelle, et invite Jacques Roudier, le garant CNDP de la concertation publique EolMed, à le rejoindre sur scène.

Jacques ROUDIER – Garant CNDP

Jacques Roudier rappelle l'obligation des Maîtres d'ouvrage de poursuivre la concertation avec le public. Il assure les participants de sa totale indépendance et de sa neutralité envers le projet. Il veillera à la transparence de l'information, à la qualité de l'argumentation formulée et à la courtoisie des débats.
Il précise qu'il rendra compte le moment venu de l'ensemble des échanges de la concertation.

L'animateur remercie le garant, et invite les participants à prendre connaissance du bilan de la concertation sur le site eolmed.fr

Il présente les trois séquences de la réunion :
- Les principales caractéristiques du raccordement
- Les fuseaux d'étude pour le raccordement
- Les étapes de réalisation du raccordement

Séquence 1 : Les principales caractéristiques du raccordement

Yannick BOCQUENET – Responsable des projets RTE

Yannick Bocquenet présente l'entreprise RTE, et ses missions. Il rappelle que les équipes RTE s'inscrivent dans le cadre de missions de service public, placées sous le contrôle du ministère en charge de l'énergie et de l'environnement et de la Commission de Régulation de l'Energie.Il rappelle les principales caractéristiques du projet EolMed qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'état français et l'ADEME en août 2015,
Il assure que le poste de Port-la-Nouvelle pourra accueillir la production des 4 éoliennes sans avoir à créer de nouvelles lignes électriques en aval du poste.
Yannick Bocquenet présente ensuite les opérations de raccordement, notamment la pose d'un câble sous-marin unique, déroulé et ensouillé (enfoui dans le sol marin) au moyen de navires câbliers.

Il revient sur les différentes phases techniques de sécurisation et d'atterrage indispensables à la réalisation de la liaison sous-marine.

Yannick Bocquenet expose ensuite les étapes de réalisation de la liaison souterraine, illustrées par des photographies. Il indique que l'actuel poste de raccordement électrique nécessitera une extension. Ce sujet fera l'objet d'un plus long développement lors de la 3ème séquence de la réunion.

Le public est invité à s'exprimer.

Daniel CALLA, résident permanent à Port-Leucate
S'interroge sur la pérennité du projet dans le contexte actuel d'élévation des températures dans le monde, synonyme selon lui de risques croissants de tsunamis. Estime que les maîtres d'ouvrage des projets éoliens et des raccordements, en l'absence de références ou données précises sur le sujet, sont incapables de maîtriser la situation en cas de tsunamis.

Alain DESSAGNE, animateur
Indique que la résistance des structures aux événements météo extrêmes a été examinée lors des ateliers thématiques organisés lors de la concertation publique EolMed. Indique que les comptes rendus de ces ateliers sont disponibles en ligne sur le site du projet. Il propose d'adresser une question écrite au Maître d'ouvrage Quadran Energies Marines afin que ce dernier lui réponde officiellement sur ce sujet.

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets - RTE
Précise qu'il ne peut répondre que sur la partie raccordement du projet. Indique que le système de câbles est pensé pour absorber la houle et les vagues. En cas de tsunami, l'absorption ne peut plus se faire, mais le système permet une déconnexion classique : le câble de raccordement est « débranché » de l'éolienne avec un système de coupure de l'alimentation électrique extrêmement rapide.

Albert CORMARY - ECCLA
Interroge le maître d'ouvrage la capacité actuelle de la ligne électrique à absorber la production supplémentaire. Demande également si des études sont actuellement réalisées pour augmenter la capacité de la ligne.

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets - RTE
Précise qu'il n'y a pas de nouvelles infrastructures à créer, la ligne actuelle de Port-la-Nouvelle étant suffisante pour accueillir la production des 4 éoliennes du projet EolMed.

Séquence 2 : Les fuseaux d'étude du raccordement

Clémentine GHACHEM – Chargée d'études concertation environnement RTE

Clémentine Ghachem rappelle que la mission de RTE s'inscrit dans la continuité des études et de la concertation préalablement menées par Quadran Energies Marines, notamment en matière de fuseaux d'étude. Elle présente les deux options d'atterrage envisagées:

- Au Nord, par la plage de la vieille nouvelle
- Au Sud, par la plage du front de mer

RTE envisage de ce fait deux options de fuseaux maritimes. Clémentine Ghachem les présente aux participants, ainsi que les contraintes associées.

Elle revient ensuite sur les trois fuseaux terrestres envisagés :

- le fuseau nord, traversant la zone de la réserve naturelle régionale Sainte Lucie avant de se diriger vers le fuseau commun situé à proximité du poste électrique actuel,

- le fuseau médian, passant par la zone urbanisée de Port-la-Nouvelle, notamment par l'avenue du Général de Gaulle,
- le fuseau sud, traversant la zone urbanisée de la commune par le sud.

Clémentine Ghachem revient avec précision sur ces 3 options et les contraintes de chacune d'elles, présentées sous la forme de tableaux récapitulatifs distinguant :

- les sensibilités environnementales
- les usages
- le patrimoine

L'ensemble de ces caractéristiques est à retrouver dans la présentation PPT disponible en libre accès sur le site eolmed.fr.

Clémentine Ghachem fait ensuite la synthèse de cette comparaison des fuseaux d'étude. Tant pour la liaison sous-marine que pour la liaison terrestre, les fuseaux sud sont les tracés préférentiels pour RTE.

Le public est invité à s'exprimer.

Albert CORMARY - ECCLA

S'interroge sur les contraintes et les impacts environnementaux au niveau des zones humides lors des travaux, notamment dans le cadre de l'utilisation des trancheuses.

Clémentine GHACHEM – Chargée d'études concertation environnement RTE

Rappelle que RTE travaille en étroite collaboration avec des organismes qui réalisent des études complètes sur les 4 saisons. Des enjeux forts ont pu être identifiés sur certaines zones, en particulier du point de vue environnemental.
Répond que le fuseau médian et le fuseau sud présentent des enjeux environnementaux moins forts que le fuseau nord.

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets – RTE

Ajoute que la zone d'atterrage nord, éloignée des zones urbanisées, conduit à des travaux plus importants dans la réserve naturelle régionale Sainte Lucie. Rappelle que ces éléments de comparaison ont été établis par des bureaux d'étude spécialisés.

Gérard BRISSEAU

Mentionne la possibilité, évoquée lors d'une précédente réunion publique EolMed, de traverser le canal antichar de Port-la-Nouvelle dans le cadre de l'option sud. Demande au Maître d'ouvrage si ce sera le cas.
S'interroge également sur la profondeur d'enfouissement de la liaison terrestre.

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets – RTE

Indique que le passage au droit du canal antichar n'avait pas été évoqué jusqu'à présent dans les études menées par les équipes EolMed car localisé bien plus au sud sur l'aire d'étude et en espaces naturels.
Précise que la profondeur d'enfouissement est en moyenne de 1m20 à 1m30.

Séquence 3 : Les étapes de réalisation du raccordement

Yannick BOCQUENET – Responsable des projets RTE

Yannick Bocquenet présente l'extension projetée du poste électrique de Port-la-Nouvelle qui s'effectuera pour partie sur une zone naturelle NR. A ce titre, RTE sollicite une modification du PLU de la commune pour autoriser la présence des équipements électriques additionnels.

Parallèlement à la poursuite de la concertation sous égide du garant de la CNDP jusqu'à l'enquête publique, les équipes RTE doivent conduire une concertation réglementaire dite Fontaine. Dans ce cadre, une réunion avec le sous-préfet de Narbonne est prévue en janvier, préalablement au dépôt des dossiers d'autorisation qui devrait s'effectuer en mars 2018. L'année 2019 sera pour sa part consacrée aux décisions d'investissement prises sur le parc, qui déclencheront les commandes de matériels, et in fine le démarrage des travaux pour une mise en service du parc pilote prévue à l'été ou l'automne 2021.
Yannick Bocquenet conclut en présentant les différentes autorisations administratives nécessaires pour le raccordement.

Le public est invité à s'exprimer.
Pas de questions.

L'animateur remercie les intervenants et les participants.

17H45 : Clôture de la réunion